



# AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR(S) NON ACCOMPAGNÉ(S) DE 11 À 17 ANS

Je soussigné(e) .....

(Cocher la case correspondante)

- Père
- Mère
- Tuteur

Demeurant (adresse complète) .....

.....

Téléphone : .....

Détenteur de l'autorité parentale, autorise mon/mes enfant(s)

Nom..... Prénom ..... Né(e) le .....

Nom..... Prénom ..... Né(e) le .....

Nom..... Prénom ..... Né(e) le .....

à participer à la séance piscine municipale de RONCHIN

Sur la période allant du 9 juillet au 30 Septembre 2024.

Fait à ..... le .....

Signature

**NB** : Toutes les rubriques doivent obligatoirement être renseignées.

Joindre obligatoirement une photocopie d'un document attestant du lien de parenté ou le tutorat (livret de famille ...) ET un document attestant l'identité du mineur.

**Pour rappel** : Les mineurs de moins de 11 ans doivent obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable dans l'eau.

**Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6-441-7 du code pénal.**

**Mention d'information RGPD au dos du document.**

## Mention d'information Protection de vos données à caractère personnel

L'autorisation parentale, la photocopie du document attestant du lien de parenté et le document attestant l'identité du mineur contiennent des données à caractère personnel. Les caractéristiques de leur traitement sont décrites dans la présente mention d'information.

### **Traitement**

Autorisation parentale pour mineurs non accompagnés dans la piscine municipale de Ronchin.

### **Coordonnées du responsable de traitement**

Mairie de Ronchin  
650, Avenue Jean Jaurès  
59790 Ronchin

### **Finalité du traitement**

Il est interdit à tout enfant de moins de 11 ans d'accéder à la piscine municipale (et aux bassins) non accompagné d'un adulte responsable dans l'eau.

**Entre 11 ans et 17 ans**, le mineur non accompagné d'un adulte doit fournir à l'entrée de la piscine :

**Une autorisation parentale**

**Une photocopie d'un document attestant du lien de parenté**

**Un document attestant l'identité du mineur**

Ces documents sont à présenter par le mineur non accompagné lors de chaque entrée au sein de l'établissement. En cas de non-respect du règlement intérieur, l'attestation ne sera pas rendue et l'accès à la piscine sera interdit.

### **Base juridique**

Les données recueillies sur ce formulaire ont pour finalité la gestion de l'autorisation parentale nécessaire à l'accueil des mineurs sur les activités sportives. Ce traitement a pour base légale l'exercice d'une mission de service public.

### **Caractère obligatoire et facultatif des données**

Les informations contenues dans l'autorisation parentale, dans le document prouvant le lien de parenté et dans celui attestant l'identité du mineur sont nécessaires pour l'accès à la piscine des mineurs non accompagnés. Elles permettent éventuellement en cas de besoin de contacter le parent ayant signé l'autorisation.

### **Destinataires**

Seules les données et justificatifs strictement nécessaires sont demandées, notamment pour la preuve de l'exercice de l'autorité parentale, le lien avec le ou les parents, un document attestant l'identité du mineur. Seuls les agents concernés y ont accès (agents de la piscine municipale). Les données sont conservées pendant la période indiquée puis restituées ou détruites.

### **Transfert de données hors UE**

Aucun transfert de données hors de l'Union Européen n'est réalisé.

### **Durée de conservation**

Les documents ne sont conservés que le temps de la séance piscine pour laquelle ils sont fournis. Ils sont rendus aux mineurs à leur sortie de la séance ou, sinon, détruits en fin de journée.

### **Protection des données personnelles**

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement de vos données.

Le DPD s'assure du respect du RGPD pour les traitements de vos données à caractère personnel mis en œuvre dans la mairie.

Pour toutes questions relatives aux données à caractère personnel vous concernant et/ou exercer vos droits précisés ci-dessous, vous pouvez contacter le DPD :

- soit par mail à l'adresse suivante : [dpd-mutualises@lillemetropole.fr](mailto:dpd-mutualises@lillemetropole.fr)
- soit par voie postale à : Métropole européenne de Lille - Équipe RGPD mutualisée- 2 Boulevard des Cités Unies - CS 70 043 - 59040 Lille Cedex